

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL
6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 17 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept juin à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Courçais sous la présidence de Monsieur Stéphane ABRANOWITCH.

Date de convocation : 11 juin 2026

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 28

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., RONDIER J., ARROYO O., CHEMINET JL., GOMES I., DEMARETZ J., PIERREL D., ABRANOWITCH S., SUREAU D., DUMONT S., JACQUET N., CHABROL JE., VINCENT V., PENAUD JP., PUC F., NAQUET C., MALOCHET P., VERMEZ N., COFFIN D., DUMONTET B., EMERY-PROVOST N., CALARD JL., LOURY S., LAMY R., FERRANDON G., RONDEAUX P., ADAMKIEWICZ JP., PALLIOT JM.

Délégués excusés : DE MOURGUES A., LECLERC C., CHARRET T.,

Renouvellement du contrat accueil et ménage pour les hébergements pour 6 mois

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Considérant que l'agent concerné assure l'accueil des vacanciers ainsi que l'entretien des hébergements touristiques gérés par la Communauté de communes du Pays d'Huriel ;

Considérant que les contrats arrivent à échéance le 30 juin 2026 ;

Considérant la nécessité d'assurer la continuité du service et le bon fonctionnement des hébergements touristiques communautaires ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ✓ Décide de reconduire les deux contrats de l'agent concerné, respectivement à raison de 10 heures hebdomadaires et de 15 heures hebdomadaires, pour une durée de six mois à compter du 1er juillet 2026 ;
- ✓ Autorise le Président à signer les contrats correspondants ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- ✓ Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Huriel, le 23 juin 2026

Le Président,

Stéphane ABRANOWITCH

